

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation

20/06/2024

Date de l'affichage

20/06/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 juin à dix-neuf heures, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Nangis, sous la Présidence de Monsieur Yannick GUILLO, Président.

Étaient Présents

Didier BALDY, Jean-Jacques BRICHET, Christian CIBIER, Sébastien COUPAS, Jean-Marc DESPLATS, Eliane DIACCI, Marcel FONTELLIO, Charlie GABILLON, Yannick GUILLO, Serge HAMELIN, Ghislaine HARSCOËT, Fabrice HOULIER, Brigitte JACQUEMOT, Clotilde LAGOUTTE, Alban LANSELLE, Nolwenn LE BOUTER, Édith LION, Christophe MARTINET, Suzanna MARTINET, Pierre-Yves NICOT, Sylvie PROCHILLO, Angélique RAPPAILLES, Frédéric ROCHER, Jean-Sébastien SGARD, & Joëlle VACHER.

Absent(s) excusé(s) représenté(s)

Michel BILLOUT *par Clotilde LAGOUTTE*, Gilles BOUDOT *par Marcel FONTELLIO*, Frédéric BRUNOT *par Fabrice HOULIER*, Carine CALMON PLANTIN *par Ghislaine HARSCOËT*, Sylvain CLÉRIN *par Brigitte JACQUEMOT*, Sébastien DROMIGNY *par Didier BALDY*, Philippe DUCQ *par Suzanna MARTINET*, Mohamed KHERBACH *par Yannick GUILLO*, Gilbert LECONTE *par Jean-Jacques BRICHET*, Nadia MEDJANI *par Charlie GABILLON*, Aurélie POLESE *par Christophe MARTINET*, Stéphanie SCHUT *par Alban LANSELLE*.

Absent(s) excusé(s)

Farid MÉBARKI.

Absent(s) non excusé(s)

Davy BRUN, Thomas LECONTE, Francis OUDOT, Pierre PERRET, Jean-Yves RAVENNE & Alain THIBAUD.

44 conseillers communautaires en exercice : 25 présents, 12 représentés, 1 absent(s) excusé(s) et 6 absent(s) non excusé(s) à la séance.

Monsieur Alban LANSELLE est nommé secrétaire de séance.

2024/75-02 – OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DES 4 VALLEES DE LA BRIE (SM4VB)

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général de Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2019/DRCL/BLI/6 du 31 janvier 2019 portant modification des statuts du Syndicat Mixte des 4 Vallées de la Brie,

Vu les délibérations n° 2020/44-14 du 9 juillet 2020 et n° 2024/57-03 du 30 mai 2024 portant désignation des délégués au Syndicat Mixte des 4 Vallées de la Brie (SM4VB),

Considérant que le comité syndical est composé de délégués titulaires et de délégués suppléants en nombre égal désignés par les organes délibérants de chaque EPCI membre,

Considérant que les communes d'Aubepierre Ozouer Le Repos, Bréau, La Chapelle Gauthier, La Chapelle Rablais, Clos Fontaine, Fontains, Fontenailles, Grandpuits Bailly Carrois, Mormant, Nangis, Quiers, Rampillon et Saint Ouen En Brie, membres de la communauté de communes de la Brie Nangissienne, sont été intégrées dans le périmètre d'intervention du SM4VB, il convient de désigner les treize délégués titulaires et suppléants,

Considérant la nécessité de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Les représentants de la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne élus au syndicat mixte des 4 vallées de la Brie sont les suivants :

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
Bertrand REMOND	Valery LEGENDRE
Daniel LAPRADE	Arnaud TREBUCHET
Gabriel PLADÝS	Patrick CLOGENSON
Bertrand AUBRY	Bernard GIRAULT
Pascal RAMET	Cédric DACQUAY
Patrick DURAND	Patrick TOURNAY
Farid MEBARKI	Maryline ALGUACIL
Luc DUBOIS	Denis MARTIN
Fernando FRANCA	Jean-Yves RAVENNE
Frédéric BRUNOT	Serge HAMELIN
José CUETO	Sacha RACCAH
Bernard DE VETTER	Sébastien COUPAS
Dominique BLONDELLE	Frédéric BARRAULT

Séance du 27/06/2024

ARTICLE DEUX :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérécours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 27 juin 2024

Le Président,

Yannick GUILLO



Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le - 1 JUIL. 2024

ID : 077-247700701-20240627-2024_75_02-DE

Séance du 27/06/2024

Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le - 1 JUIL. 2024

ID : 077-247700701-20240627-2024_75_02-DE